



# Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70  
Email [admin@petit-val.ch](mailto:admin@petit-val.ch)

## **Procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2022**

Conformément à l'article 109 du règlement d'organisation, le procès-verbal a été déposé publiquement durant 30 jours à partir du 25.01.2023.

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai légal, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 13 mars 2023.

## **Véhicules hors d'usage**

Le Conseil communal demande aux propriétaires de véhicules hors d'usage de les éliminer, conformément à l'article 16 de la Loi sur les déchets, dans un délai d'un mois.

## **Fermeture de l'administration communale**

En raison d'une séance, l'Administration communale sera exceptionnellement fermée le lundi 27 mars 2023.

Souboz, le 22 mars 2023

Conseil communal